



N°16 Décembre 2021– Janvier/Février 2022



→ LA VOIRIE

Mi-novembre, la première phase de sécurisation chemin et lotissement des Chaumes a débuté avec la société Bordel. La 2^e partie sera réalisée en début d'année et portera sur l'intersection route de Travers / chemin des Chaumes.

→ TRAVAUX

La fontaine de Travers située Chemin des Marais nécessite une intervention technique. Celle-ci est programmée pour les semaines qui viennent.

De nombreux lampadaires ainsi que le panneau d'information du rond-point font défaut. Nos électriciens vont venir faire la remise en état en même temps que la pose de l'éclairage de Noël, soit début décembre. L'éclairage du lavoir de La Balme, lui, a été rétabli.

Les illuminations de Noël se mettent en place petit à petit. Pour cette année, de nouveaux éclairages ont été achetés pour faire scintiller davantage la commune.

Au lotissement Pierre Blanche, un rendez-vous va être programmé prochainement avec l'office notarial en vue de sa rétrocession à la commune.

→ LES GROTTES

La saison haute d'été est terminée, nous avons vu en juillet et août presque 30 000 visiteurs qui sont venus visiter nos Grottes. La 9^e édition de Balmoween (les 28/29/30 et 31 octobre) a attiré 3 180 participants, dont 42% d'enfants de moins de 12 ans. Il s'agit de la meilleure fréquentation depuis le lancement de ce concept en 2013. L'Association des Guides et Anciens Guides des Grottes a contribué à la création de la version « OSCAR » (+ 12 ans) de l'animation. Quant à la boutique, elle fait toujours autant le bonheur de nos visiteurs et connaît une excellente fréquentation.

Les Grottes vont à nouveau ouvrir pour les vacances de Noël, du 18 décembre au 30 inclus (fermeture les 24 et 25 décembre). La journée du 29 décembre se fera uniquement sur réservation avec une visite des Grottes agrémentée de Contes de l'avenant.

Les chauves-souris sont de retour dans les galeries des Grottes, la période d'hibernation est en cours. Elles sont présentes en petites grappes bien garnies et vous pourrez peut-être les apercevoir blotties dans les cavités. N'oublions pas que cette espèce est menacée, nous nous devons de la protéger.

→ ÉCOLE

Les bacheliers 2021 ayant obtenu une mention seront récompensés à l'occasion des vœux du Maire le samedi 8 janvier 2022. Si vous êtes jeune diplômé, pensez à vous rapprocher de la Mairie.

Le 29 octobre, tous les acteurs de l'enfance et de la petite enfance se sont retrouvés aux côtés du professeur Epstein. Cette journée a permis aux agents des mises en situation et une prise (ou reprise) de conscience sur le bien-être de l'enfant, l'importance des liens entre les acteurs et les structures, l'importance de l'inclusion de la prise en charge de l'équité et la qualité de l'accueil.

Le Balmobus est un réel succès et permet aux enfants des hameaux de rejoindre l'école en bus accompagnés d'une employée communale assurant la sécurité. Pour rappel, le bus ne peut être emprunté que par des enfants inscrits au RPI et ayant 3 ans révolus. Malheureusement, ce service n'est effectif que le matin suite au refus de la commune de Vertrieu d'autoriser le ramassage du soir. Un sondage faisant part de la volonté de 28 familles d'inscrire leur enfant pour le service du soir donne cependant espoir, diverses réunions seront organisées avec les directeurs des écoles, les représentants des deux mairies et les représentants des parents d'élèves.

Des travaux d'entretien ont été réalisés. Un nouveau vidéoprojecteur interactif a été installé dans la classe de madame Lapeyre, toutes les classes en sont désormais équipées.

Notre école est également inclusive avec la participation des AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) permettant aux enfants concernés une intégration facilitée avec une aide personnalisée (sur demande des parents).

→ ÉTUDE DIAGNOSTIC DU PARC

Dans le cadre de leurs études relatives à l'Animation des Territoires Ruraux, les élèves de la formation BTSa du Lycée Paul Claudel vont réaliser un diagnostic sur notre commune. Ce dernier porte sur l'aménagement du parc. Les Balmolans et les responsables des associations seront donc questionnés sur leur envie d'aménager cet espace de loisirs. Cette étude donnera quelques pistes de réflexion pour un potentiel aménagement du parc ou au contraire pour le laisser en l'état. Ceci sera bien évidemment conditionné à la volonté des élus, au budget, à la priorité calendaire.

Les étudiants seront à La Balme les jours suivants pour administrer le questionnaire :

Mardi 30 Novembre: de 14h à 18H

Mercredi 01 Décembre de 09H à 12H

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent également répondre en ligne via cette adresse :

<https://sphinx-campus.com/d/s/qi5bpu/sphinxaspxid>

→ SOCIAL

Comme chaque année, la commission sociale se fait une joie de réserver une attention particulière aux aînés balmolans. Les chocolats et colis seront distribués le 11 décembre à partir de 10h et le repas se déroulera le 23 janvier.

Une opération pour des boîtes à dons est organisée pour venir en aide aux plus démunis. Vous pouvez venir déposer votre carton (de la taille d'une boîte à chaussures) à partir du 8 décembre et jusqu'au 15 décembre (en mairie aux heures d'ouverture). Nous recherchons des produits d'hygiène, de plaisir, alimentaire, ou chaud. Une collecte de jouets est également organisée à cette occasion.

→ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le transfert des locaux de la Communauté des Communes des Balcons du Dauphiné est transféré à Arandon-Passins, au 100 allée des Charmilles. L'intérêt de l'opération est de mutualiser tous les services.



→ ÉVÉNEMENT : 8 DÉCEMBRE

Cette année, le 8 décembre sera féérique. À partir de 19h sur la place de la Mairie, les enfants pourront assister à l'allumage du sapin, ajouter leur décoration et poster leur lettre au père Noël. Après le feu d'artifice, un défilé aux lampions sera organisé pour rencontrer le Père Noël... Il se peut aussi qu'ils rencontrent un autre personnage sur le chemin qui aura des sacs remplis de friandises. La seconde partie de la soirée aura lieu au pied des grottes, avec la buvette et la restauration assurées par le Comité des fêtes...

→ RECENSEMENT

Le recensement des habitants de la Commune aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. L'intérêt est d'aider, entre autres, à établir la participation de l'État au budget des communes. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, logements, etc.) et à déterminer les moyens de transport à développer. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Vous pourrez vous recenser via internet, simple et rapide, nous vous encourageons vivement à le faire par ce biais. Il sera bien entendu possible de se recenser suite au passage de l'Agent recenseur. Nous donnerons très rapidement aux habitants à l'aide des affichages, de notre site internet et des réseaux sociaux... des informations supplémentaires sur le déroulé.